SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS
1re FORCE SYNDICALE

Madame la présidente
du Conseil d'Administration du SDMIS 69,

Lyon 7ème arrondissement, le 11 octobre 2022

Réf : **2022_17 1110**

Objet : Situation aggravée concernant la pénurie de carburant pour les agent.e.s du SDMIS 69

Madame,

Cette période de mouvements sociaux intéressant les personnels de l'industrie des produits pétroliers a pour conséquence des pénuries dans les stations de distribution de carburant..

Ainsi, nous souhaitons savoir si l'établissement va prendre des mesures afin de permettre aux personnels de pouvoir être approvisionnés de manière pérenne en carburant pour pouvoir se rendre dans les centres secours et y assurer le service.

Pour mémoire dans les territoires face à ce type de situation, l'affectation provisoire des personnels dans unités au plus proche de leur domicile et/ou les attestations permettant le réapprovisionnement en carburant dans les stations qui ont été réquisitionnées sont des dispositifs qui ont déjà fait leurs preuves dans le passé.

Sachant déjà que certains départements prennent des mesures, sur l'organisation des trajets domicile/travail, ou que des préfets réservent des files prioritaires dans certaines stations de leurs départements dans des créneaux horaires. Au bénéfice du service, pour ***"les personnes dépositaires de l'autorité publique (service de police, gendarmerie, justice, personnels soignants, sapeurs-pompiers etc)"***,

Dans l'attente des mesures que l'établissement souhaite mettre en œuvre, sachez Madame la présidente que notre organisation professionnelle sera facilitatrice et contribuera du mieux à accompagner vos décisions.

Le Syndicat Autonome SDMIS 69 SPP-PATS vous prie, Madame, d'agréer l'expression de notre plus haute considération.

Pour le SA SDMIS 69 SPP-PATS
président départemental



Steeve MARTINEZ